

Se nommer dans le monde agricole

La parole aux installés non issus du milieu agricole. Etude de cas en Quercy

Adèle Rigollet-Davis¹, Alexis Annes², Adeline Bouvard³

1) INP Ecole d'Ingénieurs de PURPAN, UMR CNRS 5193 LISST-Dynamiques Rurales, Toulouse, France

2) INP Ecole d'Ingénieurs de PURPAN, UMR CNRS 5193 LISST-Dynamiques Rurales, Toulouse, France

3) INP Ecole d'Ingénieurs de PURPAN, UMR CNRS 5193 LISST-Dynamiques Rurales, Toulouse, France

Auteur de correspondance : adeline.bouvard@purpan.fr

Résumé :

De paysans à chefs d'entreprise agricole, les façons de se nommer en agriculture sont multiples et révèlent différentes façons de concevoir le métier par les personnes qui se nomment. Dans un contexte de recomposition du monde rural, avec un tiers des installations agricoles qui sont le fait de personnes installées hors du cadre familial, il nous semble intéressant de réinterroger la façon de se nommer et le sens mis derrière les termes choisis. Nous avons pour cela conduit une étude auprès de 13 agriculteurs et agricultrices non issus du milieu agricole installés depuis plusieurs années dans le Lot et l'Aveyron. Derrière des pratiques agricoles et commerciales diversifiées, nous trouvons ainsi un terme, celui de paysan. Mais du paysan tel que le décrivait Henri Mendras au paysan anti-capitaliste de Bernard Lambert, dans quoi se reconnaissent-ils ? Si le terme est posé en consensus en opposition à celui d'exploitant agricole, il ne trouve pas une définition mais plusieurs. Témoin de tensions et négociations, le terme paysan regroupe différentes conceptions de ce que représentent la nature, le militantisme ou encore de ce que signifie être autonome. Réinvesti ou rejeté, le terme paysan est redéfinition.

Mots clés : paysan – agriculture paysanne – NIMA – néo-ruraux – autonomie – retour à la nature

To name oneself in the farming world

The floor to farmers who are not from the agricultural world. Case study in Quercy

Abstract:

From peasants to farm managers, the many different ways of naming oneself in agriculture, reveals the various ways in which people conceive their profession. Given that the rural world is changing, and with one-third of farms being set up by people who are not part of a farming family, we think it is relevant to re-examine the way people refer to themselves and the meaning behind the terms they use. This is what we have sought to understand through a study of thirteen first generation farmers who are not from a farm background and who started a farm operation in the Lot and Aveyron regions, South West France.

Behind the diversity of agricultural and commercial practices, a single term emerges, that of "peasant". But from peasants as described by Henri Mendras to Bernard Lambert's anti-capitalist peasants, what do they really identify with ? What meaning do these farmers put behind this term? Although the term is used in opposition to the term of "farm manager", there is not one definition but several. The term "peasant" has been the subject of tensions and negotiations, and it combines different conceptions of what nature represents, what militancy signifies, and what it means to be autonomous. Whether reinvested or rejected, the term peasant is being redefined.

Key-words: peasants - peasant farming - NIMA - neo-ruralists - autonomy - back to nature

Introduction

Du paysan à l'exploitant agricole, en passant par l'agriculteur ou l'entrepreneur, le nom donné à la profession agricole a évolué au cours des dernières décennies. Si Henri Mendras écrit en 1964 *La fin des paysans* alors que le métier d'agriculteur existe encore, c'est qu'il souligne une modification de la façon dont les paysans pratiquent et perçoivent leur métier. Après la spécialisation et la modernisation du monde agricole, c'est tout le paysage agricole qui est modifié. Du remembrement à la mécanisation des campagnes, si le métier a persisté, il a muté avec ces changements. Chercher à qualifier et requalifier le métier pour correspondre à ces évolutions est depuis un enjeu de la sociologie rurale. Au terme de paysan s'ajoute celui d'exploitant agricole (Hervieu, Purseigle, 2013). On parle d'agriculteur-entrepreneur (Rémy, 1987) ou on lui préfère une analyse par « mondes agricoles » (Purseigle et Hervieu, 2009). Derrière, la question demeure la même : « qui sont les agriculteurs ? »

De nouveaux termes émergent aujourd'hui encore pour qualifier des acteurs et actrices nouveaux dans le monde agricole, qui ne sont pas issus de la profession. Comme l'écrit Laura Martin-Meyer : « tantôt Hors Cadres Familiaux (HCF), tantôt néo-agriculteurs ou, au choix, Non Issus du Milieu Agricole (NIMA), nouveaux entrants, néo-paysans... on a du mal à les nommer » (Martin-Meyer, 2020). Représentant pourtant autour de 30 % des installations, et ce depuis les années 2000, les HCF peinent à dépasser cette définition en creux. Et pour cause, ce sont des acteurs qui ont peiné à émerger dans la littérature. Merllié et Prévot l'écrivent en 1991, « on peut naître agriculteur, on ne le devient pas » (cité dans Mundler, Prévot, 1999). Jusqu'à la fin des années 1990 demeure l'idée qu'il ne s'agit que d'une catégorie marginale : « au fond, ces agriculteurs ne pèsent pas très lourd » (Mundler, Prévot, 1999). Ces agriculteurs sont par conséquent décrits par ce qu'ils ne sont pas, c'est-à-dire des installations qui ne sont pas familiales (HCF) ou autrement dit qui « ne se réalise pas dans le cadre familial (CF) au-delà du troisième degré de parenté avec le cédant » (Lefebvre et Quelen, 2004). Seul sigle permettant de quantifier ces agriculteurs, en raison de son existence juridico-administrative, il est souvent réemployé alors qu'il ne qualifie que des conditions d'installation et non pas le parcours ou l'origine du porteur de projet. HCF est souvent utilisée de façon synonyme au terme de NIMA (Non-Issu-du-Milieu-Agricole), qui pourtant correspond à toute personne « s'installant comme agriculteur ou agricultrice, mais dont les parents ne sont pas agriculteurs » (Dictionnaire de la Langue Française). Un agriculteur NIMA est par conséquent nécessairement HCF, mais l'inverse n'est pas vrai. Ce flou sémantique cache l'existence d'enfants d'agriculteurs non installés sur la ferme familiale et tend à lisser les profils HCF. De même, derrière les NIMA se trouvent à la fois des individus issus du milieu rural (dont la famille n'est pas du milieu agricole) et des individus d'origine urbaine. Ces identités en creux soulignent l'absence d'information quant à la nature de ces acteurs et la façon dont ils se définissent et choisissent de se nommer.

Si la question de la qualification est un sujet récurrent en sociologie rurale, le cas des NIMA reste récent et peu étudié pour un groupe pourtant porteur de l'espoir du renouvellement générationnel. Le flou sémantique qui les entoure tend à dresser un profil unique des NIMA, aux pratiques agricoles et commerciales alternatives, portés par un discours militant sur le rôle de leur métier. Nous souhaitons donc dans cette étude interroger directement les acteurs sur les façons dont eux-mêmes choisissent de se qualifier. Nous faisons ainsi l'hypothèse que ces dénominations traduisent une perception et une façon de concevoir cette profession. En ce sens, cette étude participe à montrer ce que devient, à ce qu'est le métier d'agriculteur. Interroger ces questions lexicales par le

biais des acteurs même permet par ailleurs de questionner ce qui est mis derrière ces termes au 21^e siècle : est-on paysan aujourd'hui comme on l'était en 1930 ? Nous posons ici l'hypothèse selon laquelle il y a une évolution des valeurs derrière les termes choisis : choisir de se qualifier de paysan n'a pas le même sens selon les époques et les contextes. Loin d'être neutre, ce lexique esquisse des représentations quant au métier d'agriculteur, une façon de le concevoir et de le pratiquer. Dans un monde professionnel aux pratiques agricoles, d'élevage et de commercialisation si diverses, le choix du nom du métier n'est pas anodin.

1. Evolution des qualifications en agriculture

1.1 Du paysan au chef d'exploitation

Terme le plus couramment utilisé pour qualifier ce métier, « agriculteur » vient de *agri* qui signifie les champs et de *cultor*, le cultivateur (Gaffiot, 1934). Selon le Larousse, l'agriculteur est ainsi la personne dont l'activité a pour objet la culture du sol. Et cela en vue de la production de plantes utiles à l'homme et à l'élevage des animaux précise le Trésor de la Langue Française (1994).

Dans les statistiques publiques on parle cependant davantage d'exploitant agricole que d'agriculteur. L'INSEE se réfère ainsi aux « exploitations agricoles », et non aux fermes des agriculteurs, qu'elle définit comme des « unités de production » produisant des produits agricoles, avec une gestion courante indépendante et d'une superficie suffisante. L'exploitant agricole est par conséquent une personne qui gère un domaine agricole et en recueille les profits, selon le Dictionnaire de la Langue Française. Cette définition perd ainsi la référence à la culture du sol pour se concentrer davantage sur l'objectif de production. Ce glissement sémantique du paysan à l'agriculteur, puis de l'agriculteur à l'exploitant agricole s'explique par l'évolution de l'agriculture au lendemain de la seconde guerre mondiale. Démembrement et mécanisation ont forgé la modernisation agricole, soutenu par des politiques publiques en faveur des exploitations de taille moyenne (2 UTH et superficie minimale et maximale décrétée par chaque département). Cette « politique des structures » s'explique par l'objectif de développement agricole. Selon Jacques Rémy (cité dans Hervieu, Purseigle, 2013), le terme d'exploitant agricole émerge ainsi dans les statistiques pour distinguer les « vrais » des « faux » agriculteurs.

C'est ce que pressent par ailleurs Henri Mendras dans son ouvrage *La Fin des Paysans* en 1967. Il y décrit l'évolution et surtout la disparition des paysans en raison de la modernisation : entre division du travail accentuée, intensification de l'usage des sols et disparition des sociétés paysannes, le paysan a cédé sa place à l'exploitant agricole. Le terme « paysan » cède sa place à ceux d'agriculteur et exploitant agricole, et n'apparaît plus que tardivement dans la liste des synonymes d'agriculteur. Pourtant doté d'une définition similaire « personne de la campagne qui vit de la culture du sol et de l'élevage des animaux » (Dictionnaire de la Langue Française), il a pour synonyme ceux de « cul-terreux », « rustre », « rustique ». La deuxième définition du Robert parle ainsi d'une « personne qui a des manières grossières ».

1.2 La réappropriation du terme paysan par une partie de la profession agricole

Pour autant, c'est un terme réapproprié par une partie du monde agricole : Confédération Paysanne, Solidarité Paysanne, ADEAR¹, Terre de Liens etc. Ces organismes privilégient le terme de

¹Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

« paysan » à celui d'exploitant agricole, affilié davantage au syndicat majoritaire, la FNSEA² (l'expression « exploitant agricole » étant présente dans l'acronyme même de la FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats des Exploitants Agricoles). Pourtant discrédité au moment de la modernisation agricole, le terme « paysan » est désormais brandi pour désigner un modèle d'agriculture en contre-pied de l'industrialisation, qui prône la souveraineté alimentaire (Charte de la FADEAR).

Étymologiquement, le paysan vient du mot *pagensis*, qui signifie le “pays”. Selon le dictionnaire de la Langue Française, on opposait en 1280 le *païsant* et *li lontan*, l'étranger. Le paysan est ainsi un autochtone, quelqu'un qui habite le pays. De plus, il est considéré comme opposé au citadin, une construction qui se retrouve dans les débuts de la sociologie rurale, comme en témoigne le colloque tenu en 1951 par le Centre d'études sociologiques, intitulé Villes et Campagnes. Georges Friedmann (1953) distingue ainsi le milieu technique - la ville - du milieu naturel - la campagne. Enfin, selon Henri Mendras, il n'existe pas de paysan sans opposition à la ville (Hervieu, Purseigle, 2013). Par ailleurs, il ne peut y avoir de paysans à partir du moment où il n'y avait plus de société paysanne : « c'est la société paysanne qui fait le paysan » (Mendras, Hervieu, 2010). Reformulé par Bertrand Hervieu, “c'est l'appartenance à une société paysanne qui constitue, comme tel, le paysan” (Hervieu, Purseigle, 2013). La sociologie rurale au milieu du XXe siècle a ainsi mis l'accent sur la façon dont les paysans font partie d'une collectivité, d'une “société d'interconnaissance” (Mendras cité Lignerès, 2015). Par l'expression « fin des paysans », Henri Mendras insiste ainsi sur la disparition d'un mode de vie, avec sa culture propre. Se dire « paysan » aujourd'hui ne renvoie ainsi plus à ces aspects-là et se fonde sur de nouveaux éléments.

Cette réappropriation du terme trouve ses racines en France dans la construction de l'écologie politique des années 1980. Le rapprochement des idées marxistes de Bernard Lambert dans les années 1970 attache ainsi la création des Paysans Travailleurs dans une mouvance anti-capitaliste (Morena, 2019). Auteur de *Les paysans dans la lutte des classes* (1970), il dénonce ainsi un rapprochement des conditions paysannes à celles des salariés : obligés de travailler avec les intérêts industriels, ils se retrouvent réduits à leur statut de travailleurs pour le capital. Non définis par leurs pratiques, les paysans sont alors regroupés sous cette appellation par le sentiment d'être une classe exploitée. A contrario, Bourdieu (1977, cité dans Lignerès, 2015) voit en eux une classe “dominée”, une “classe objet” qui ne parle pas, mais “[est] parlée”, tandis que Shanin (1971, cité dans Van der Ploeg) parle “d'assujettissement politique”.

La définition du paysan évolue cependant avec le contexte politique : d'une critique du capitalisme, les paysans deviennent symbole d'une opposition au mythe technico-scientifique de la société industrielle à la fin des années 1970. Avec les années 1980 et la création de la Confédération Paysanne en 1987 émerge une définition positive du terme, et non plus seulement « en opposition à ». Devenu symbole de la liberté individuelle et du respect de la nature, les paysans sont définis par Alphanéry, Bitoun et Dupont dans *Les Champs du Départ* (1989) comme solidaires, soutenables et autonomes, sans compétition entre eux. Aujourd'hui, le terme « paysan » renvoie implicitement à l'idée d'une « agriculture paysanne », qui n'est pas présentée comme un modèle à suivre, mais comme une façon de vivre qui va au-delà du simple acte de production. Comme l'écrit Bernard Wolfer (cité dans Mendras, Hervieu, 2010), le terme « paysan » renvoie ainsi à un imaginaire « une résistance, non à la modernité mais au modernisme tel qu'il s'est déployé durant les trente

²Fédération Nationale des Syndicats des Exploitants Agricoles

glorieuses ». Là où il s'était précédemment construit en opposition à la ville, le terme paysan serait-il désormais en opposition à autre chose ?

Le terme se pare ainsi d'une nouvelle signification au gré des évolutions politiques et de la construction syndicale. Autrefois affilié à la Corporation Paysanne de Vichy (Mendras, Hervieu, 2010), désormais à la Confédération Paysanne, se dire paysan ne signifie pas la même chose aujourd'hui, en 1980 ou en 1960.

1.3 Nouvelles appellations, nouveaux enjeux

Plus récemment émerge différentes appellations relatives aux NIMA. Fréquemment qualifiés de « néo-ruraux », on retrouve également de plus en plus les termes de « néo-agriculteurs » ou « néo-paysans ». Le préfixe -néo les inscrit dans la continuité des travaux sur la néo-ruralité, notamment dans les pas des sociologues Danièle Hervieu-Léger et Bertrand Hervieu (Hervieu-Léger, Hervieu, 1979). Eddy Fougier (2021) leur fait ainsi directement référence en qualifiant les agriculteurs HCF qu'il étudie de « néo-paysans », en indiquant qu'il s'agit des « petits-enfants des néo-ruraux » étudiés par ces deux auteurs. Si ce choix linguistique traduit bien l'idée d'un « retour à la terre », le renvoi à l'imaginaire néo-rural cache l'existence d'agriculteurs NIMA pourtant issus du milieu rural. Le préfixe -néo traduit ainsi l'existence d'une double trajectoire, qui ne correspond pas à tous les profils NIMA : un déplacement professionnel d'un métier antérieur au métier d'agriculteur, mais également un déplacement du milieu urbain vers le milieu rural. Or l'existence ou non d'un habitus agricole est un critère déterminant dans le cadre de l'installation, dans la maîtrise ou non des codes ruraux existants. De plus, cette appellation parachute ne permet pas de qualifier l'origine géographique de ces NIMA, critère qui joue également dans la réussite des porteurs de projet. En effet, les informations sur les terres disponibles sont davantage transmises à des acteurs issus du territoire (Barral, Pinaud, 2015). Claire Lamine (2012) souligne par conséquent la nécessité de distinguer les catégories néo-ruraux selon la caractéristique agricole (des néo-ruraux locaux), mais également selon l'origine géographique (des « doublement » néo). De même, Lefebvre et Quelen (2004) choisissent de distinguer les HCF issus de leur région d'installation, qu'ils nomment « locaux », des HCF ayant migré d'autres zones géographiques, appelés « migrants ». Par ailleurs, l'utilisation du préfixe -néo insère ces agriculteurs dans la longue lignée des néo-ruraux, en les inscrivant dans une cinquième vague de néo-ruralité (Rouvière, 2015), ces néo-ruraux qui cherchent à s'installer dans une « mouvance libertaire, radicale, altermondialiste et écologiste ». Le terme -néo renvoie ainsi en lui-même à une lecture de ces agriculteurs. Il interroge de plus sur le temps nécessaire avant de cesser de les qualifier de néo : des NIMA installés depuis 20 ans doivent-ils toujours être considérés comme des néo ? S'agit-il de la meilleure distinction ou comme l'indique Corinne Eychenne³, la catégorie néo cache-t-elle d'autres catégories potentiellement plus pertinentes, comme la distinction entre appartenance syndicale à la FNSEA ou à la Confédération Paysanne ? De plus, ces façons de nommer les acteurs s'extraient du sens qu'eux-mêmes peuvent donner à leurs actions, en leur apposant des termes non-neutres. Ainsi, la littérature sur les « néo-paysans » met l'accent sur la dimension politique et engagée de ces acteurs. Utilisée pour la première fois par les journalistes D'Allens et Leclair en 2015, parler de néo-paysans leur donne une intentionnalité. Pour Eddy Fougier (2021), ces acteurs choisissent ainsi de s'installer pour « révolutionner de façon silencieuse l'agriculture ». C'est pourquoi Paula Dolci et Coline Perrin

³Intervention orale au cours du colloque les champs des possibles, le 22 mars 2023

(2017) préfèrent à l'inverse parler de « néo-agriculteur », afin de s'éloigner du terme de « paysan », jugé trop militant. Pour ces autrices, la catégorie de « néo-paysans » est ainsi intégrée dans le groupe plus global des « néo-agriculteurs », lui-même inscrit dans les « néo-ruraux ». Cette définition est proche de celle donnée également par Scorsino, Polge et Debolini (2022), qui identifient les « néo-agriculteurs » comme des agriculteurs d'origine néo-rurale en installation HCF.

Parce qu'ils témoignent d'une recomposition sociale en cours les acteurs NIMA sont particulièrement intéressants pour se pencher à nouveau sur l'évolution des façons de se nommer dans le monde agricole. Nous cherchons ainsi à identifier dans un premier temps la façon dont ils choisissent de se nommer, le terme qu'ils emploient pour qualifier leur profession. Dans un deuxième temps, nous cherchons à comprendre pourquoi ils se nomment ainsi, et le sens qui est donné à ce terme.

2. Une enquête qualitative dans le Quercy

Pour conduire cette recherche, l'échelle d'analyse de la petite région nous a semblé la plus pertinente afin d'interroger personnes exerçant leur profession dans des conditions agroécologiques et pédoclimatiques homogènes. De plus, cette échelle d'analyse nous a permis d'appréhender finement les liens entre les systèmes de production agricole et les individus qui les développent, tout en considérant les relations que ceux-ci entretiennent avec des espaces plus vastes et englobants. Ce travail de terrain s'est articulé autour d'observations – du paysage et plus largement des pratiques – et d'entretiens semi-directifs avec celles et ceux qui mettent en œuvre ces dernières. Les Causse du Lot d'une part et l'ouest du Ségala d'autre part ont été choisis pour la prévalence du nombre d'installés Hors Cadre Familial, mise en exergue par l'ARDEAR⁴ Occitanie. Si les NIMA sont au cœur de l'étude, ils sont difficilement repérables sous cette seule appellation, en raison de leur absence d'existence administrative. Cette première entrée sur le terrain par l'angle des HCF a permis de recentrer ensuite l'échantillon autour des NIMA.

Plus de la moitié des enquêtés se situent sur les Causses du Lot. Région constituée de plateaux calcaires, elle se caractérise par une abondance d'élevages, principalement ovins et caprins, mais également bovins viande, avec des cultures dans lesquelles les prairies sont largement surreprésentées (87%). Terrains en altitude avec des sols peu profonds et caillouteux qui retiennent peu les ressources hydriques, les Causses rendent les cultures difficiles, raison pour laquelle les terrains sont principalement valorisés par des élevages. De plus, avec 14% des exploitations, la part d'agriculture biologique est supérieure à la moyenne française (9,5%).

La seconde moitié des enquêtés se situe dans le Ségala, à l'ouest du département de l'Aveyron. Elle aussi située au Sud du Massif central, cette petite région agricole se caractérise davantage par des collines et des sommets de plateaux. L'élevage y est également l'activité la plus importante, avec des prairies là aussi conséquentes (75 % contre 18 % de céréales). 10 % des exploitations sont ici en agriculture biologique (Draaf Occitanie, 2020).

Malgré des différences de prix moyen du foncier (moins de 5000€ par hectare en moyenne dans les Causses du Lot contre 7000 à 8000€ par hectare dans le Ségala (SAFER Occitanie)), ces deux régions ont en commun de présenter une forte hétérogénéité d'étages agroécologiques. Les enquêtés

⁴Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

travaillent des terres majoritairement situées dans les parties de l'écosystème cultivé plus difficilement valorisables, où la rente foncière est moins élevée.

Treize entretiens semi-directifs ont ainsi été réalisés auprès de personnes NIMA installés depuis plusieurs années autour de trois grands thèmes : leur parcours – de la décision de s'installer aux difficultés d'installation – les pratiques d'exploitation et de commercialisation choisies, et le discours tenu autour du sens accordé à leur métier. Cette large grille d'entretien nous a permis d'avoir une idée détaillée de ces profils et de mieux comprendre les façons dont ils choisissent de se nommer. Notre travail a été réalisé en trois phases de terrain. Tous les entretiens ont été enregistrés et intégralement retranscrits avant d'être analysés par thèmes.

L'échantillon final regroupe sept hommes et six femmes, pour la plupart entre 30 et 40 ans (seuls trois enquêtés ont plus de 40 ans). Tous ont au moins le Bac : sept d'entre eux ont un Bac +5, avec une prédominance d'anciens diplômés d'école d'agronomie, un a un Bac +3, quatre ont un Bac +2 et un seul a un niveau Bac. Leurs trajectoires diffèrent : d'urbains n'ayant jamais mis les pieds en milieu rural aux ruraux ayant grandi à proximité d'exploitation agricoles, d'anciens ingénieurs agronomes à ancien employé d'Airbus. Regroupés sous le terme de « NIMA », ces différences de trajectoires et de profils sont souvent gommées. Si nous nous attachons dans cette étude à davantage identifier les points de convergence entre ces acteurs, il est nécessaire de souligner les divergences qui néanmoins demeurent.

Tableau 1 : Caractéristiques des enquêtés

Enquêté	Catégorie de sexe	Milieu d'origine	Niveau d'études	Profession avant installation	Année d'installation	Statut Professionnel
1	F	Rural	Bac +5	Ingénieure environnement	2018	Conjointe collaboratrice
2	H	Péri-urbain	Bac +5	Ingénieur agronome	2018	Co-exploitant (GAEC)
3	H	Rural	Bac +2	Technicien agricole	2021	Co-exploitant (GAEC)
4	H	Péri-urbain	Bac +3	Technicien aéronautique	2008	Chef d'exploitation
5	F	Urbain	Bac +5	Conseillère agricole (installation)	2021	Co-exploitant (GAEC en couple)
6	H	Rural	Bac +2	Commercial agricole	2014	Co-exploitant (GAEC)
7	F	Péri-urbain	Bac +2	Secrétaire comptable	2015	Cheffe d'exploitation
8	F	Urbain	Bac +2	Intérimaire divers	2007	Co-exploitante (GAEC en couple)
9	H	Péri-urbain	Bac +5	Ingénieure environnement	2016	Chef d'exploitation
10	F	Urbain	Bac +5	Ingénieure agronome, œnologue	2020	Co-exploitante (GAEC en couple)
11	H	Péri-urbain	Bac	Intérimaire divers	2011	Chef d'exploitation
12	F	Urbain	Bac +5	Ressources humaines	2019	Co-exploitante (GAEC)
13	H	Rural	Bac +5	Etudes scientifiques (Master en écologie)	2008	Co-exploitant (GAEC en couple)

Dans les systèmes développés, notre échantillon est caractérisé par une prédominance d'élevages, onze enquêtés sur treize ayant des activités d'élevage. Ce résultat dénote avec la littérature qui met l'accent sur la place importante chez les NIMA des cultures végétales, voire du maraîchage. En effet, selon Claire Bienvenu (2018), les NIMA craignent de s'installer en élevage en raison de l'astreinte liée à la présence des animaux. Les reprises d'exploitation en élevage représentent de plus des coûts plus élevés, en termes d'acquisition des terres mais également d'investissement, en raison des bâtiments d'exploitation. La prédominance d'élevages peut toutefois s'expliquer par la topographie du terrain et la qualité des terres dans cette région (cf. infra).

Onze agriculteurs sur les treize interrogés sont en agriculture biologique, ce qui recoupe les résultats de la revue bibliographique quant aux NIMA (Mundler, Ponchelet, 1999 ; Monllor et Fuller, 2016 ; Bienvenu, 2018). Cette surreprésentation de l'agriculture biologique chez les enquêtés NIMA est en particulier relevée par le travail de Monllor et Fuller (2016) qui donne le chiffre de 81% d'exploitations en AB. Deux enquêtés seulement ne sont pas certifiées agriculture biologique : une pour des contraintes administratives jugées trop lourdes et l'impossibilité de faire des dérogations et une qui ne présente aucune envie de s'installer en AB.

Tableau 2 : Caractéristiques des unités de production

Enquêté	SAU ⁵ (ha)	Mode d'accès au foncier	Nombre d'actifs à temps plein	Production(s)	Commercialisation	Label(s)
1	2,5	Fermage	1	Maraîchage	Circuit court	AB et Nature & Progrès
2	2,5	Fermage	3	Ovin lait / paysan-boulangier	Pain en circuit court / viande en circuit long	AB
3	80	Fermage	2	Bovin, ovin, por- cin viande	Circuit court	AB
4	35	Propriété	3	Ovin lait / trans- formation froma- gère	Circuit court	AB
5	17	Propriété	2	Caprin lait / vo- laille / transforma- tion fromagère	Circuit court	AB et AOP
6	50	Fermage	3	Bovin lait / trans- formation froma- gère	Lait en circuit long / fromages en circuit court	AB
7	42	Commodat	1	Bovin viande	Circuit court	/
8	400	Fermage	2	Bovin viande	Circuit long	/
9	70	Fermage	2	Bovin viande / paysan-boulangier	Circuit court	AB

⁵ Surface Agricole Utile

10	10	Propriété et fermage	5 (+ salariés saisonniers)	Viticulture	Circuit long et circuit court	AB, Déméter, AOC
11	160	Propriété, fermage, et commodat	1	Ovin viande	Circuit long	AB
12	59	Fermage	3	Ovin lait / transformation fromagère	Circuit court	AB
13	225	Fermage	2	Ovin lait, porcine, volaille, minoterie	Circuit long / une partie en circuit court	AB

Cette étude est bien sûr à replacer dans le contexte des cas étudiés et n'a pas pour ambition de traduire exhaustivement la façon dont les NIMA se nomment et se représentent leur métier.

3. Être ou ne pas être paysan

Lorsque interrogés sur le terme qui qualifierait au mieux leur métier, huit enquêtés se disent « paysan » sans hésitation. Trois d'entre eux effleurent ce terme pour lui en préférer celui d'« agriculteur », tandis que deux enfin s'en détournent pour lui préférer l'expression de « cheffe d'entreprise ». L'expression de « néo-ruraux » par ailleurs est appropriée par une seule enquêtée.

Transparaît ainsi la prévalence du terme « paysan », un choix (qui peut paraître) curieux quant à son étymologie qui le rapporte à quelqu'un d'autochtone, du pays, là où les NIMA de notre échantillon ne viennent précisément pas de cette région. Pau, Rouen, Toulouse, Nice, les Yvelines ou encore la Belgique... Seuls deux enquêtés sont issus de la zone géographique dans laquelle ils se sont installés. Si certains ont de la famille sur place, celle-ci a choisi de vivre dans la région récemment. L'opposition historique du paysan au citadin questionne également face à l'origine majoritairement urbaine de nos enquêtés⁶.

Le choix du terme « agriculteur » se fait pour les trois enquêtés davantage comme un non-choix. Après avoir hésité à se nommer paysan, ils lui préfèrent celui d'agriculteur, considéré comme plus neutre. Ils ne tiennent ainsi pas de discours particulier sur le mot en lui-même et préfèrent expliquer pourquoi ils écartent les autres.

L'expression « cheffe d'entreprise » renvoie pour les deux enquêtées concernées à l'aspect très administratif de leur métier. En effet, une d'entre elle est viticultrice, à la tête d'une grande équipe, et doit gérer l'exportation de son vin vers l'international. La dimension gestionnaire de son métier prend une place plus importante que le temps qu'elle consacre sur le terrain. Néanmoins, elle se distancie du terme d'exploitation : « c'est un mot que je déteste [...] j'essaie d'être plus paysanne qu'une exploitante ». Si elle ne se reconnaît toutefois pas tout à fait en tant que paysanne, ses pratiques biologiques et biodynamiques ainsi que son discours recoupent ceux des autres enquêtés. Cette ambivalence se comprend bien par son affiliation syndicale, étant à la fois à la Confédération Paysanne et à la FNSEA. La deuxième utilisation du terme « cheffe d'entreprise » renvoie également à une charge administrative trop lourde, mais pour un autre type de modèle. Éleveuse

⁶Cf. tableau 1 « caractéristiques des enquêtés »

bovin hors-sol en intégration, elle est contrainte de passer beaucoup de temps sur la gestion administrative de son troupeau, en passant un temps plus minimal sur le terrain. Cependant, elle se qualifie tout d'abord d'éleveuse, agricultrice, paysanne, avant de balayer ces appellations pour se fixer sur l'expression « cheffe d'entreprise ». Cette hésitation sur les termes pour ces deux enquêtées souligne la difficulté à se retrouver derrière une seule appellation ou à se sentir légitime à l'utilisation de ces termes.

L'expression de « néo » enfin n'est employée comme un élément de caractérisation que par une seule enquêtée. Installée depuis moins d'un an, elle s'affirme néo, même NIMA. Quatre autres enquêtés mentionnent cependant les « néo-ruraux ». L'expression est utilisée pour identifier les agriculteurs installés de façon similaire sur le territoire « se trouver entre néo-ruraux » (éleveur de brebis et paysan-boulangier), un « réseau d'entraide avec tous les néo » (éleveuse de brebis et de chèvres), « on est quand même vraiment beaucoup de néo » (éleveuse chèvres). Parler de « néo-ruraux » permet de marquer la distinction et d'accentuer leur origine hors-agricole. C'est pourquoi s'ils utilisent l'expression pour caractériser leurs réseaux de connaissance, ils ne l'utilisent pas, ou surtout plus, pour se nommer eux-mêmes « on était hors cadre, néo-ruraux [...] c'est un mot que j'aime plus du tout moi maintenant » (maraîchère). Par ailleurs, ces cinq enquêtés ont en commun une origine urbaine ou péri-urbaine, ainsi qu'une formation Bac +5. L'expression « néo-ruraux » n'est ainsi pas utilisée systématiquement par tous les NIMA, mais davantage chez des enquêtés issus de formation supérieure, ayant grandi et étudié en ville. Lorsqu'elle est utilisée, elle n'est pas associée à une définition de leur métier, mais davantage comme marqueur de différenciation, plus ou moins d'actualité selon leur date d'installation.

Si plusieurs termes sont évoqués par les enquêtés, les discours se centrent davantage autour de l'utilisation du terme paysan, sur lequel nous choisissons donc de nous attarder. Évoqué par tous, mais réellement approprié par huit d'entre eux, le terme paysan revêt-il la même signification pour tous les enquêtés ? Que traduisent les termes choisis ou au contraire réfutés pour ces NIMA ?

4. Se nommer paysan

4.1. Vers un « retour à la nature » ?

Si une hésitation peut apparaître autour du mot « paysan », une certitude demeure quant aux termes desquels ils souhaitent s'éloigner. Pour sept d'entre eux, la question de l'appellation suscite une opposition à l'expression « d'exploitant agricole », allant de c'est un terme que « j'aime pas trop » (éleveuse de brebis) à « un mot que je déteste » (viticultrice). L'exploitant agricole est présenté comme une personne qui ne va jamais sur ses terres, qui « gère [s]on exploitation » (éleveur de brebis). Une enquêtée souligne bien la différence : « moi j'essaie de pas exploiter. J'essaie d'entretenir, de soigner mes vignes, d'en prendre soin, mais pas d'exploiter ». Expression pourtant utilisée dans les textes de loi et par l'INSEE, reprise dans l'acronyme de la FNSEA (le syndicat majoritaire), l'appellation d'exploitant agricole ne trouve pas d'écho favorable au sein de cet échantillon.

Le glissement linguistique des paysans aux agriculteurs pour enfin s'arrêter sur les exploitants agricoles, ne semble pas s'appliquer à ces acteurs. En effet, dans son ouvrage *La Fin des paysans*, Henri Mendras décrit la façon dont les exploitants agricoles sont régis désormais davantage par les règles du marché et de la technique plutôt que celles de la nature. Cette évolution s'explique notamment par l'évolution des missions données aux agriculteurs. Comme l'écrit Olivier Sigaut

(2009, cité dans Chrétien, 2013), avec la révolution verte, l'observation de terrain a laissé place à un savoir théorique codifiée. Patrick Blandin (cité dans Chrétien, 2013) parle quant à lui de « paradigme utilitariste », avec une réification du vivant, qui transforme le métier de paysan à celui d'entrepreneur agricole. Bruno Héroult l'explique par la modification des missions des agriculteurs : « il leur a fallu développer des compétences d'organisation, de gestion économique, commerciale, financière et humaine [...] les domaines de compétences et les objectifs se sont considérablement élargis : produire, transformer, vendre, manager, investir, négocier, s'informer, gérer » (extraits choisis de *La Fin des Paysans*). La portée de ces différences de vocabulaire est comprise par les enquêtés : la mise à distance du verbe « exploiter » est consciente et voulue. En s'éloignant du terme d'exploitant, ils cherchent à s'éloigner du modèle hérité post seconde guerre mondiale. Associée à l'agrandissement des terres et l'éloge de machine, la modernisation agricole s'est ainsi accompagnée d'une évacuation de la « nature » (Toublanc, 2020). L'agronome Jacques Caplat définit l'agriculture conventionnelle comme une agriculture centrée sur le paramètre de « rendement brut ». Pensée en dehors des interactions avec son écosystème, l'agriculture conventionnelle envisage les champs de façon standardisée, avec une culture dans des sols « normés », qui nécessite par conséquent monoculture et utilisation d'engrais chimiques et pesticides (Caplat J. 2013).

Derrière la mise à distance du vocabulaire de l'exploitation, on retrouve ainsi un discours davantage orienté vers la nature « j'essaie de le faire en accord le plus possible avec la nature » (éleveuse de bovins), « le respect de la nature » (éleveur de cochons et de brebis), « ça pose plein de questions d'à quel point t'artificialises tes cultures » (maraîchère). En ce sens, se nommer paysan s'inscrit naturellement dans une volonté de réinscrire les pratiques dans une dynamique plus « naturelle ». Un éleveur parle même de rapport « charnel » à la terre, d'être « à genoux dans les champs ». Ce rapport à la terre se retrouve dans la culture paysanne telle que décrite par Henri Mendras (cité dans Lignerès, 2015) : le bon paysan est caractérisé par sa connaissance « du sol, du climat, de la plante, de l'animal et de l'homme ». Les discours des enquêtés se caractérisent ainsi par l'idée d'un retour à la terre, discours déjà relevé par la littérature sur les NIMA. A la paysannerie est rattachée la symbolique d'un « mode de production naturel, en rupture avec le modèle productiviste » (Toublanc, 2020).

L'expression de « retour à la nature » est toutefois ambivalente. A l'échelle des individus, le terme de « retour » souligne l'idée qu'il y aurait eu un passé dans lequel ces agriculteurs – au sein de leur trajectoire biographique – auraient vécu en milieu rural, ce qui pour des NIMA n'est pas forcément le cas. Parler de « retour » traduit ainsi davantage la façon dont l'agriculture dans son ensemble répond à une demande de réinvestir la nature. Comme l'écrit Pierre Alphanéry, « dans les mémoires et l'imaginaire collectif l'agriculture demeure perçue comme une activité en relation avec la nature » (cité dans Toublanc, 2020). De ce fait, le développement d'une agriculture intensive a mené *a contrario* à un appel de renouer avec cette demande. Pour Bertrand Hervieu, cette nouvelle relation avec le végétal et animal « engage complètement le regard porté sur le monde agricole et cherche à le ré-empaysanner ». Cette envie de retour à la nature, au-delà d'un retour réel des agriculteurs, naît d'un besoin d'imaginer renouer avec cette nature perdue : « c'est au moment où nous avons définitivement quitté un ordre de la nature et définitivement créé cette distance que nous en appelons à une sorte de prolongement de ce que serait un "état de nature" » (Hervieu, Mendras, 2010). Se dire paysan c'est ainsi davantage choisir un terme parce que les autres ne laissent pas transparaître cette proximité à la nature.

Si ce retour à la nature est plébiscité, nous souhaitons questionner néanmoins la définition de cette nature. Quel sens lui est donné derrière ? Dans le contexte de la paysannerie, le lien à la nature indique une requalification des pratiques agricoles, qui soient au contact de la terre et du vivant. Peut-on néanmoins considérer que par la modification de leurs pratiques, ces paysans transcendent l'ontologie nature-culture ? C'est la question que pose Aurélie Javelle (2020) en étudiant des maraîchers cévenols en agriculture biologique, engagés dans une réflexion de faire *avec* la plante et non *sur* la plante. Or qu'il s'agisse du rapport aux adventices ou de nouvelles méthodes de culture comme la culture sur butte, la nécessaire prise en compte des enjeux de production implique un contrôle sur les plantes. Si une part d'imprévu est néanmoins acceptée – la résistance au climat déléguées aux variétés anciennes et rustiques – les pratiques restent ancrées dans une nécessité économique de résultats productifs. C'est cette logique de contrôle et de maîtrise qui se retrouve chez ces agriculteurs et agricultrices du Quercy. Loin de la « précarité choisie » observée par Paula Dolci et Coline Perrin (2017) chez certains agriculteurs de Sardaigne, le vocabulaire employé chez ces NIMA recoupe davantage avec l'envie d'un système qui fonctionne bien agronomiquement. Ils sont là pour « valoriser » le terrain, « favoriser la croissance » des animaux. L'agriculteur est un « chef d'orchestre », qui « arrive à faire un système qui correspond exactement à [s]es attentes ». En bref, « t'as la garantie que ça fonctionne », « c'est jamais du poker ». Éloigné de l'idée d'un système qui se construit aux marges de l'agriculture industrielle, on y retrouve davantage la volonté d'inscrire ces nouvelles formes d'agriculture et d'en faire une nouvelle norme, plus écologique. Ces paysans ne sont ainsi pas les communautés hippies étudiées par Bertrand Hervieu et Danièle Léger (1979).

Le terme « paysan » s'inscrit donc dans une critique de la production industrielle sans toutefois se départir d'une nécessité de produire. Comme l'écrit Dusan Kazic, « ce sont deux visions qui partagent la même vision d'agriculture : il faut produire quoi qu'il arrive, tout le reste est secondaire » (2018). L'impératif de production continue de structurer la vision du métier. S'ils s'opposent à l'agriculteur moderne, présenté comme un « exécutant à qui l'on prescrit comment simplifier la nature et la nier », en retrouvant « un travail d'écoute et d'imitation de la nature » (De Schutter, cité dans Van der Ploeg, 2014), cette imitation de la nature a toujours une visée productive.

4.2. Un principe d'autonomie

Se nommer paysan s'inscrit également dans un imaginaire lié au terme. Le choix du terme renvoie à une idée de ce que pouvait représenter la paysannerie : « j'aimais bien l'idée qu'ils soient autonomes, qu'ils fassent leur bouffe, qu'ils aient leurs lapins, leurs poules » (éleveur de brebis viande), « ce qui était important dans une ferme à l'époque, c'était de se nourrir et de vendre le surplus pour se payer ce qu'on pouvait pas produire. Et c'était ça un paysan » (éleveur de brebis lait), « y a des domaines viticoles où voilà [...] ils font plusieurs productions, ils ont des animaux, et là je pense que c'est vraiment des paysans » (viticultrice). Si aucun n'a de ferme permettant l'auto-subsistance mise en avant chez l'idéal du paysan, ce schéma de production persiste et se traduit par la quête d'autonomie : « c'est vraiment la question de l'autonomie [...] arriver à décider par soi-même, de passer par l'AFOGC pour faire sa compta » « être en autonomie sur la ferme » (paysan-boulangier et éleveur de brebis viande), « plus t'arrives à l'autonomie, plus ton système il est pérenne » (poly-éleveur), « notre but serait d'être autonome en tout en fait » (éleveur de brebis lait).

L'autonomie, de sa racine grecques *autos* (soi-même) et *nomos* (loi), signifie la possibilité de s'administrer librement, selon ses propres lois (Quintin, 2013). Concept rattaché à la paysannerie par les organismes agricoles eux-mêmes, il est défini par la Confédération Paysanne comme le fait

de « ne pas être dépendant d'un modèle technique, ni de l'amont, ni de l'aval des filières de production et être en mesure de maîtriser les charges » (Cordellier et Le Guen, 2010, cité dans Pierre, 2013). Dans le cadre d'un échantillon composé majoritairement d'éleveurs, cette quête d'indépendance de la filière se perçoit notamment par des enquêtés tous en systèmes herbagers et la surreprésentation des systèmes de polyculture-élevage. L'agronome Lionel Vilain (1999) considère ainsi que l'autonomie des systèmes d'élevage provient d'un recours plus limité en intrants extérieurs, « une alimentation locale du bétail » et des « échanges pailles/fumiers entre éleveurs et céréaliers » (Pierre, 2013). Cette autonomie se retrouve particulièrement au sein de notre échantillon, neuf des enquêtés étant en polyculture-élevage. Les deux seules enquêtées n'ayant pas procédé à ce choix s'en justifient par le caractère trop accidenté de leurs terrains. La présence de cultures permet ainsi de compléter la ressource herbagère de ces élevages extensifs, en reposant sur une co-utilisation des flux : les sols sont fertilisés grâce aux effluents d'élevage et l'alimentation des troupeaux est fournie grâce aux coproduits des cultures. Si ces solutions ne suffisent pas à atteindre l'autonomie complète, elle leur permet de s'en rapprocher.

Par ailleurs, la multiplicité des débouchés de commercialisation, et ce notamment en circuits courts – vente à la ferme, marchés, magasins de producteurs, colis – leur permet de rester distant des marchés internationaux et de garder un contrôle sur les prix fixés. La crise sanitaire a ainsi fini de convaincre une éleveuse de chèvres de leur durabilité : « on est l'exemple même de la ferme qui va être résiliente à ça, parce qu'on n'est pas du tout dépendants du méga système ». La logique d'autonomie croise l'envie de s'inscrire davantage sur le territoire, avec des systèmes agronomiques ne nécessitant pas d'intrants extérieurs et la volonté en aval de nourrir des populations locales. La sociologue Frédérique Letourneux définit ainsi le paysan par « la recherche d'un modèle lui garantissant une certaine autonomie » (Letourneux, 2020). Cette volonté d'autonomie fait également écho aux travaux de Van der Ploeg sur la re-paysannisation de l'Europe. Selon lui, cette repaysannisation se caractérise essentiellement pas une recherche d'autonomie par rapports aux marchés mondiaux et à l'agro-industrie.

Néanmoins la volonté d'autonomie en intrants extérieurs se heurte très vite à la question de la dépendance au gasoil. La dépendance dans la ressource pétrolière reste le plus grand questionnement pour ces NIMA, confrontés à l'augmentation des prix du pétrole et à l'impact environnemental de leur activité. Installée en maraîchage, une des enquêtés mentionne très vite la possibilité d'une pénurie de pétrole et donc de plastique – nécessaire à la fabrication des bâches qu'elle utilise pour limiter l'enherbement. Elle garde néanmoins une vision optimiste, indiquant que « s'il y a plus de pétrole et plus de plastique, bah forcément qu'il va y avoir des potagers, du maraîchage partout pour que tout le monde vive ». L'évocation de l'épuisement des ressources l'amène ainsi à « ré-imaginer le monde », en se projetant dans un scénario collapsologiste. Pour un autre enquêté, éleveur brebis, qui modèle toute sa ferme autour de l'impératif d'autonomie, la question de sa dépendance envers le pétrole l'amène à évoquer des pratiques alternatives : « une paire de chevaux de trait, trouver une vieille faucheuse ». Tout comme d'autres, il souligne la façon dont son système reste dépendant du gasoil, alors qu'il ne peut précisément pas le produire sur place. L'importance de ce discours souligne l'imprégnation chez plusieurs de ces enquêtés du discours de l'effondrement. Ce dernier est défini par Yves Cochet⁷ comme « un processus à l'issue duquel les besoins de base (eau, alimentation, logement, habillement, énergie etc.) ne sont plus fournis (à un

⁷Ancien ministre français de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement

coût raisonnable) à une majorité de la population par des services encadrés par la loi » (cité dans Fougier, 2021). Selon le politologue Eddy Fougier, la crainte de l'effondrement est une des raisons pour lesquelles les jeunes générations se lancent vers la campagne, "dans une logique d'autoprotection et d'autosuffisance alimentaire". C'est notamment une des raisons clairement évoquées par une éleveuse caprin, qui a pris la décision de s'installer avec son conjoint suite à la crise sanitaire du covid 19 « on a passé notre premier confinement en mode « c'est la fin du monde » ».

Cette capacité d'autosubsistance se heurte par ailleurs aux craintes rencontrées face au changement climatique. « Parce qu'[ils] le côtoie[nt] tous les jours » (paysan-boulangier et éleveur de brebis) et qu'il impacte leurs pratiques, mais également parce qu'il menace leur survie même « mon inquiétude elle est à la fois d'un point de vue agricole, mais elle est aussi d'un point de vue strictement humaine de comment on va s'alimenter » (viticultrice). Un des enquêtés, paysan-boulangier et éleveur de bovins le résume ainsi « j'espère quand même qu'on n'arrivera pas à tout tuer, que du coup derrière il y ait quelque chose qui rebondira, mais ce sera juste sans nous ».

Imprégnés de cette inquiétude, l'autonomie de leurs fermes est souvent évoquée au prisme de leur capacité à survivre en cas d'effondrement : « demain la société, elle s'effondre, et on a de quoi se nourrir et être à l'abri aussi » (éleveuse de chèvres), « demain tout s'effondre, nous on est encore là tu vois » (maraîchère). Un des enquêtés oppose son système à celui de « quelqu'un qui habite à 50km » de son travail : « il fait quoi si... ». Ils renouent ainsi avec l'idéal paysan d'auto-subsistance, actualisé sur fond de crise climatique. En ce sens, on retrouve l'hypothèse d'Eddy Fougier selon laquelle les déplacements vers la campagne répondent à une logique de type « néo-survivaliste ». Néanmoins, si les discours mettent l'accent sur cette capacité d'autosuffisance, dans les faits aucun enquêté n'a de ferme lui permettant une auto-subsistance alimentaire. Les cultures produites ont pour unique but de nourrir leurs cheptels et ne sont pas à destination de la consommation humaine – hormis la farine des deux paysan-boulangiers de l'échantillon. Une enquêtée seulement a pour objectif à terme de recréer un « écosystème vivrier » avec élevage, agroforesterie, arbres fourragers et maraîchage sans travail du sol. Cette absence de diversification est par conséquent ce qui empêche une enquêtée, viticultrice, de se nommer paysanne. Elle oppose en effet son modèle en monoculture avec celui d'une vraie agriculture paysanne qui permettrait d'atteindre l'autonomie alimentaire. Elle mentionne néanmoins tout d'abord son envie de planter des oliviers avant d'ajouter si possible l'idée de créer un verger et un potager. Elle répond ainsi davantage à un objectif d'autonomie économique, la viticulture la plaçant dans un état de fragilité économique et de dépendance au marché à l'aune d'un changement climatique menaçant chaque année ses vignes.

L'objectif d'auto-suffisance n'est cependant pas qu'un idéal fantasmé, mais il tend à dépasser l'échelle de la ferme pour se retrouver à travers le réseau de producteurs. A ce titre, plusieurs enquêtés créent des liens par le biais de la vente en magasin de producteurs, ces « points de vente, créés et gérés par un groupe d'agriculteurs qui s'associent pour vendre leur production directement au consommateur, sans intermédiaire » (Girou, 2008, cité dans Jaouen et al. 2020). Ces magasins de producteurs jouent un rôle important dans la création de liens alimentaires entre les différents agriculteurs. Un éleveur de brebis explique ainsi avoir convenu d'un système avec les autres membres du magasin de producteurs, en cas d'effondrement : « on se mettrait en place un système de troc. Qu'en fait on mangerait tous de tout, un système d'échanges, et que nous au moins on mangerait ». Ce système d'échange serait une façon d'atteindre une certaine auto-suffisance alimentaire. Le troc est ainsi une pratique développée chez plusieurs enquêtés, du vin contre les

légumes des maraîchers locaux, des paniers de légumes contre du fumier. Lorsqu'ils s'interrogent sur la viabilité économique de leurs fermes, les enquêtés intègrent dans cette mesure la présence de ces échanges comme façon de s'alimenter : « on se rémunère pas trop mais en fait on mange nos légumes, sur la ferme il y a du pain, il y a de l'agneau, on fait du troc aussi » (maraîchère), « travailler dans un magasin de producteurs aussi, c'est un petit truc, des caisses de légumes aussi des maraîchers qui disent "prenez", des fromages en fin de semaine » (poly-éleveur). Cette capacité à l'autonomie n'est pas indissociable ainsi de la capacité à construire des réseaux de solidarité. Enjeu mis en avant notamment par la Confédération Paysanne, on retrouve dans les discours l'accent mis sur la « convivialité avec les autres paysans », la « bienveillance » ou la découverte de gens « soudés ». Un des enquêtés déclare ainsi être sur un territoire « avec une forte dynamique de paysan » en raison notamment de cette « agriculture de groupe ». Cette logique se structure beaucoup dans cet échantillon notamment autour des magasins de producteurs.

Ces liens de solidarité sont néanmoins difficiles à tenir avec les conditions de travail associée à la profession. Le manque de temps limite ainsi les moments de rencontre et d'échange, ce qui est d'autant plus vrai dans les systèmes agroécologiques, comme le souligne la socio-anthropologue Julie Riegel (2020). Cette mention de la solidarité qui se retrouve dans les principes de l'agriculture paysanne telle que décrite par la Confédération Paysanne semble chercher à renouer avec l'histoire des sociétés paysannes, et l'idée de recréer des villages entiers organisés autour de l'agriculture. Or ces installations sont plus solitaires. Par ailleurs, le modèle paysan change. Là où Henri Mendras décrivait une fierté chez les paysans dans la difficulté du métier et un métier auquel on dédie toute sa vie, ces enquêtés décrivent une profession qui devrait s'associer à n'importe quel autre. Ces enquêtés souhaitent « avoir des loisirs » « une vie à côté ». Comme l'explique cette éleveuse de chèvres, « on a en général pas envie de reproduire le schéma agricole d'il y a 20 ans ou 30 ans. De trimer et de plus voir personne ». Le manque de temps est un problème régulièrement mentionné, jusqu'à parler même « d'auto-esclavagisme ». Ce paysan-boulangier et éleveur bovin résume bien sa position : « t'as un terrain de jeu énorme [...] je sens quand même assez fortement que le jour où j'ai moins de choses à apprendre, ben je crois que j'irai faire autre chose ».

4.3. Une agriculture politique ?

De l'écologie politique des années 1970 aux associations en faveur de l'agriculture paysanne, le terme paysan est mobilisé à différents moments par une partie du monde agricole avec des revendications politiques fortes. Parce qu'ils s'inscrivent dans une recherche d'autonomie, ces acteurs se placeraient en opposition à l'agriculture conventionnelle. Être paysan viserait à prendre le contre-pied de l'agro-industrie et est ainsi rattaché à une dimension intrinsèquement politique. Pour autant, cet ancrage politique ne se retrouve pas nécessairement dans le discours des enquêtés. Il représente même précisément un point de tension.

Deux enquêtés hésitent ainsi à se nommer paysan pour cette raison « paysan ça fait tout de suite connoté politique » (éleveuse de caprins), « je veux pas être en opposition » (paysan-boulangier et éleveur de bovins). Être paysan, c'est se placer en opposition à ceux qui ne sont pas paysans. C'est ce que refuse de soutenir ce paysan-boulangier : « je suis pour l'agriculture paysanne, mais un moment si on n'est pas ouvert et qu'on n'a pas des échanges [...] on va être tous comme des cons ». Derrière ces propos il dénonce le fait que l'alimentation dépend encore largement d'un modèle d'agriculture plus intensif et qu'il est dommage d'exclure cette catégorie d'agriculteurs des discussions pour faire évoluer les pratiques. Cette critique est reprise par un autre paysan-boulangier, qui lui à l'inverse s'inscrit dans une démarche très militante à la Confédération Paysanne, mais qui

pour autant craint « de se retrouver entre néo-ruraux, entre fermes diversifiées, en vente directe, dans notre coin c'est très bien, mais entourés d'énormes fermes, qui sont plus du tout à taille humaine, qui sont plus du tout familiale, qui sont plus du tout écologique ». Seuls deux paysans au final se disent véritablement militants. Pour les autres, on préfère à la Confédération Paysanne des organismes comme l'ADEAR – qui n'a pourtant pas la même vocation : « politique je veux plus trop. Je soutiens beaucoup plus l'ADEAR que la Conf » (éleveur de brebis), « j'ai une tendance qui est clairement plutôt Confédération Paysanne », mais elle se trouve « dans un entre soi des fois trop militant » (paysan-boulangier, éleveur de bovins). Inscrits pour six d'entre eux à la Confédération Paysanne, ils ne sont pas pour autant nécessairement des membres actifs. Si le syndicalisme est mentionné au passage, il n'est pas au cœur de leur définition de la paysannerie. La question se pose néanmoins ici de la spécificité de cette région par rapport à d'autres, un des enquêtés mentionnant soutenir davantage les actions de la Confédération à l'échelle nationale, considérant l'antenne départementale comme étant trop extrême.

Si le terme paysan s'est construit sur une opposition au capitalisme (Morena, 2019), le peu de cas qui est fait du syndicalisme et des actions militantes de la Confédération Paysanne coupe court à des revendications trop politiques. La volonté d'assurer des revenus stables et la fierté de souligner la rentabilité économique de leurs systèmes les distinguent ainsi des « néo-paysans » décrits par d'Allens et Leclair (2016). Pensée comme opposition à l'agriculture conventionnelle, la paysannerie n'a pas ici vocation à renverser le système agricole, mais plutôt à l'accompagner dans une transition plus écologique, en soulignant la faisabilité de leurs modèles agricoles. C'est ce qui explique l'hésitation entre les différents termes et l'identification à certains traits rattachés à la paysannerie mais pas à tous. Les deux enquêtés ayant choisies de se nommer « entrepreneur agricole » et « cheffe d'entreprise » ont ainsi auparavant hésité à employer le terme « paysan ». La dimension entrepreneuriale ne semble pas antinomique de la paysannerie pour ces actrices, alors qu'elles s'éloignent de la dimension militante.

Conclusion

Interroger des agriculteurs et agricultrices NIMA sur la façon dont ils choisissent de se nommer a permis de réinterroger l'évolution des termes associés aux professions agricoles. Face à un éventail d'appellations, c'est le terme de « paysan » qui ressort le plus des discours. Si en 2008 on pouvait lire dans les colonnes du Monde que le terme de « paysan » était choisi face à une incapacité de caractériser le métier (2008), notre étude montre davantage une réappropriation d'un terme en redéfinition. S'ils ne s'inscrivent plus dans l'opposition à la ville structurant les paysans définis par Henri Mendras, le sens donné par ces enquêtés au terme de « paysan » demeure dans cette construction en opposition. L'opposition se caractérise néanmoins désormais davantage par une opposition à l'agro-industrie et une agriculture hors-sol. Ils se retrouvent ainsi derrière l'envie d'être plus proche de la nature, dans la continuité de la paysannerie définie par Henri Mendras. De même, ils se caractérisent par la recherche d'autonomie dans leur production et la quête d'une auto-suffisance alimentaire, qui si elle ne s'inscrit plus sur leur ferme, se recrée autour de réseaux de solidarité.

Être paysan aujourd'hui n'a cependant pas la même signification qu'elle pouvait l'avoir au milieu du 20^e siècle. La quête d'autonomie se fait ainsi davantage sous le prisme du changement climatique et d'une inquiétude d'un possible effondrement. Les paysans ne dédient plus leur vie

entière au travail et souhaitent avoir accès à des loisirs et du temps libre. Par ailleurs, si la réémergence du terme paysan s'est faite au cours de l'après-guerre en l'inscrivant dans le mouvement de l'écologie politique, cette dimension politique ne prend pas aujourd'hui la même ampleur. Cette repaysannisation ne cherche plus à s'opposer frontalement au capitalisme en choisissant la « précarité choisie » pourtant identifiée sur d'autres terrains d'études. Au sein de cet échantillon, entre le Lot et l'Aveyron, l'objectif est davantage de créer un système qui fonctionne agronomiquement et assure une rentabilité économique, afin d'accompagner la transition du modèle conventionnel. Installés en agriculture biologique, en commercialisation en circuits courts, avec des élevages en système herbager, les paysans ne trouvent pas tous le même sens dans leur rapport à la nature, aux animaux d'élevage ou à la dimension politique. Se regroupent-ils davantage pour une agriculture paysanne que pour une véritable identité paysanne ? Cette étude autour des NIMA nous permet ainsi de souligner la façon dont le terme de « paysan » est en redéfinition. Réinvesti ou rejeté, il est loin de laisser les acteurs neutres et souligne les mutations du monde agricole.

Bibliographie

- Alphandéry P., Bitoun P., Dupont Y. (1989). *Les champs du départ, une France rurale sans paysans ?* Paris, La Découverte, (Coll. « Cahiers Libres »)
- Barral S., Pinaud S. (2015). “Les agriculteurs, maîtres tenaces de l'accès à la terre. Les impasses de la politique foncière française contemporaine”, *Mouvements*, n°84, 64-72
- Bienvenu C. (2018). *Analyse des freins à l'installation en élevage bovin lait des personnes NIMA*, stage au sein de CIVAM 35
- Caplat J. (2013). « Vous avez dit « performances agricoles » ? », *Revue du MAUSS*, (n° 42), 183-189
- Chrétien F. (2013). « Les conceptions de la nature et du vivant : quelles places ont-elles dans les espaces d'apprentissage agricole ? », Dans *Pour* (N° 219), pp 131-140
- Clavreul L., « La Fin des paysans », Dans *Le Monde*, 01/08/2008
- D'Allens G., Leclair L. (2016). *Les néo-paysans*, Seuil/Reporterre, 140 p.
- Dolci P., Perrin C. (2017). « Retourner à la terre en Sardaigne, crises et installations en agriculture », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, N°33, 145-167
- Fougier E. (2021). “France rurale : l'engouement des jeunes est-il durable ?”, *Le Déméter 2021*, 173-188
- Hervier-Léger D., Hervieu B. (1979). *Le retour à la nature. « Au fond de la forêt... l'État »*. Le Seuil, « Espacements »
- Hervieu B., Purseigle F. (2013). *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin, coll. “U Sociologie”, 318 p.
- Gaffiot F. (1934). *Dictionnaire latin français*, Hachette
- Jaouen A., Jaeck M., Joly C. et Kessari M. (2020). “Les magasins de producteurs : vers un renouveau de l'action collective des PME agricoles” dans *Revue internationale PME*, Vol 33, N°3-4, 261-296
- Javelle A. (2020). « L'acceptation de la part ‘sauvage’ des plantes pour développer des systèmes maraîchers ‘diplomatiques’ », *La Pensée Écologique*, N°6, 16-26
- Kazic D., « Quand les paysans proposent un « tournant agricole », De la production aux relations avec les plantes », *Pour*, 2018/2-3 (N°234-235), 45-51
- Lamine C., « « Changer de système » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux », *Terrains & travaux*, 2012/1 (n° 20), 139-156
- Lefebvre F., Quelen M., “Le renouvellement des générations agricoles bientôt assuré par des citoyens ?”, 2004, *Etude CNASEA*
- Letourneux F. - « La vie au village », *303 Monde Paysan*, N°162, 2020
- Lignerès I., *Les valeurs de la culture paysanne dans le monde agricole contemporain : une enquête sociologique en Carcassonnais et en Roussillon*, thèse en sociologie, 2015
- Mendras H., *La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française*, Paris, SEDEIS, 1967, 364 p.

Mendras H., Hervieu B., « Chapitre 1 – Fin ou retour des paysans, en France et en Europe », *Agricultures et paysanneries du monde*, 2010, 25-38

Morena E., « Une question agraire pour le XXIème siècle ? Henry Bernstein et les ‘études agraires critiques’ », 2019

Monllor N., Fuller A., Newcomers to farming : towards a new rurality in Europe, *Documents d'Anàlisi Geogràfica*, 2016, vol. 62/3, 531-551

Mundler P., Ponchelet D., “Agriculture et mobilité sociale. Ces agriculteurs venus d’ailleurs”, *Economie rurale*, vol. 253, 1999, 21-27

Pierre G., “Produire pour son territoire. De l’autonomie agricole au projet local agro-énergétique. Illustrations dans l’Ouest français”. *Géographie. Université de Caen*, 2013

Quintin J-J., “L’autonomie en question(s)”. *Les Langues Modernes, Association des professeurs de langues vivants (APLV)*, 2013, 17-29

Rémy J., « La crise de professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur », *Sociologie du travail*, 29^e année n°4, Octobre-décembre 1987. Les agriculteurs français face à une nouvelle crise. 415-441

Rouvière C., *Retourner à la terre. L’utopie néo-rural en Ardèche depuis les années 1960*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. “Histoire”, 2015, 500 p.

Scorsino C., Polge E., Debolini M., « Les collectifs d’agriculteurs comme soutien au renouvellement de l’activité agricole, Éléments issus de l’analyse du réseau d’un collectif paysan », Dans *Économie rurale*, 2022/4 (n° 382), 79-94

Toublanc M., « Paysages de bocage et agriculture : ‘je t’aime moi non plus’ » - 303 Monde Paysan, N°162, 2020

Van der Ploeg J., *Les paysans du XXIe siècle : mouvements de repaysannisation dans l’Europe d’aujourd’hui*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 2014, 214 p.

Sitographie

Fiche territoriale synthétique RA 2020 « SCoT Carmausin, Ségala, Causse et Cordais » https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_s_co_t_carmausin_segala_causse_et_cordais.html

Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CAUSSES – 46 » https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_causses_46.html

SAFER Occitanie 2020 « Le prix des terres 2022 en Occitanie (chiffres 2021) » – Le prix des terres. Analyse des marchés fonciers ruraux <https://www.safer-occitanie.com/fr/page/le-prix-des-terres.php>